

POUR DIFFUSION À 9 H 30
Cision – Montréal métropolitain et hebdomadaire

Projet de réaménagement majeur

Route 104 à La Prairie : le gouvernement va de l'avant

Longueuil, le 13 août 2021. – Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, ainsi que le ministre de la Santé et des Services sociaux et député de La Prairie, M. Christian Dubé, sont heureux d'annoncer que le projet de réaménagement majeur de la route 104, à La Prairie, franchit une étape de plus vers sa réalisation. Un appel d'offres visant la préparation des plans et devis en vue du réaménagement de cette route sera lancé dans les prochains jours. Le tronçon visé par les interventions est situé entre l'autoroute 30 et les limites territoriales de Saint-Jean-sur-Richelieu.

D'une longueur de 6 km, ce projet consiste à convertir cette route nationale à deux voies contiguës en route à quatre voies divisées. La configuration des accès des voies secondaires sera aussi revue afin d'améliorer la sécurité et de faciliter l'insertion des véhicules en provenance des routes locales.

Les nombreuses interventions à venir tiennent compte non seulement des besoins des automobilistes, mais également des critères de sécurité pour les piétons qui traversent le chemin Saint-Jean, sans oublier la cohabitation avec les véhicules hors route et les agriculteurs qui transigent à proximité.

Citations

« Ce lancement d'appel d'offres est une excellente nouvelle et constitue un pas de plus vers la réalisation de ces travaux tant attendus. Le réaménagement de la route 104, à La Prairie, est un projet important pour le gouvernement et il permettra d'accroître la sécurité et la fluidité des déplacements. C'est pour ces raisons que nous l'avons inscrit à la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure. »

François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

« Je m'étais engagé à régler le problème de la route 104 et la solution que nous proposons comporte de nombreux avantages qui augmenteront la sécurité sur cette route, qui faciliteront les déplacements à l'heure de pointe et qui permettront aux résidentes et aux résidents de La Prairie d'accéder plus facilement au chemin Saint-Jean. De plus, l'aménagement proposé réduira le temps d'attente des usagers. Mission accomplie! »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux et député de La Prairie

« Les travaux qui seront réalisés permettront aux citoyennes et aux citoyens d'ici, en Montérégie, de passer moins de temps sur la route et d'ainsi améliorer leur qualité de vie. En plus de répondre à l'un de nos engagements, le réaménagement de ce tronçon de la route 104 fera une réelle différence dans le quotidien des gens qui l'empruntent chaque jour. L'avancement de ce projet représente une très bonne nouvelle pour la communauté. »

Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de la Montérégie

Faits saillants

- L'appel d'offres comprend la préparation des avant-projets, des plans et devis et d'une étude hydraulique pour le réaménagement de la route 104, à La Prairie, entre l'autoroute 30 et les limites territoriales de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que la préparation des documents pour l'obtention d'une autorisation environnementale et l'accompagnement pendant les travaux de construction.
- La sécurité des piétons sera assurée notamment grâce à l'aménagement de traverses piétonnes.
- Des aménagements spécifiques sont prévus pour permettre le passage des véhicules hors route et des véhicules agricoles.
- L'estimation du coût des travaux du réaménagement de la route 104 n'est pas rendue publique, notamment afin de ne pas nuire au processus d'appel d'offres à venir visant à trouver un entrepreneur pour la réalisation des travaux.
- L'échéancier de réalisation des travaux sera précisé ultérieurement.
- Entre 18 000 et 20 000 véhicules circulent quotidiennement sur la route 104, à La Prairie, entre l'autoroute 30 et les limites territoriales de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

Sources :

Marc-André Morency
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
et ministre responsable de la région de l'Estrie
Tél. : 418 473-3404

Rébecca Guénard-Chouinard
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
Tél. : 581 992-6815

Pour information :

Relations avec les médias
Direction des communications

Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724